

PATINAGE DE VITESSE CANADA

BULLETIN DE LA HAUTE PERFORMANCE

N° 172 - Format des compétitions

- COURTE PISTE



Août 2016

BULLETINS DE LA HAUTE PERFORMANCE

Le Comité de la haute performance - courte piste (CHPCP) publiera des bulletins de façon périodique durant la saison pour informer les patineurs, les entraîneurs et les associations membres de toute mise à jour ou modification apportée aux critères de sélection, aux compétitions, etc.

Le CHPCP se réserve le droit de modifier ou de remplacer les politiques indiquées dans les présentes en cas de circonstances exceptionnelles et à condition que ces modifications soient clairement dans l'intérêt du programme de haute performance. Dans de telles situations, les athlètes et les entraîneurs seront informés de toute modification une fois celle-ci confirmée par le CHPCP.

TABLE DES MATIÈRES

Page

Renseignements généraux	3
Format des compétitions de 2016-2017	4
1. Compétition à 16 participants (par sexe)	4
I. Placement	4
II. Positions de départ	4
III. Format pour l'épreuve de 1500 m	5
IV. Format pour les épreuves de 500 m et de 1000 m	5
V. Composition des équipes de relais	6
VI. Points de classement	7
2. Compétition à 32 participants (par sexe)	8
I. Placement	8
II. Positions de départ	9
III. Format pour l'épreuve de 1500 m	9
IV. Format pour les épreuves de 500 m et de 1000 m	10
V. Format pour l'épreuve de 3000 m	13
VI. Format pour le super 1500 m (s'il s'agit d'une compétition de niveau junior)	14
VII. Composition des équipes de relais	14
VIII. Points de classement	15
3. Format pour compétition ouverts	15
4. Règles particulières pour les courses (applicables à toutes les compétitions)	15
5. Points au classement canadien	17

Courte piste 2016-2017

Formats des compétitions

Renseignements généraux

Le présent bulletin décrit les formats de compétitions qui seront utilisés pour les compétitions nationales tenues dans le cadre du programme courte piste national, tels qu'ils sont définis par le Comité de la haute performance - courte piste. La présente servira de document de référence aux officiels et aux comités organisateurs des compétitions, pour l'établissement du format approprié de ces dernières.

Les formats de compétitions compris dans le présent bulletin concernent les compétitions à seulement 16, et à 32 patineurs. Le bulletin 171B décrira le format pour les compétitions ouvertes.

À la suite des commentaires reçus pour les compétitions ouvertes présentées la saison dernière, le comité de haute performance continue à faire des ajustements dans le format afin d'améliorer davantage le développement des patineurs à travers le Canada. Nous désirons continuer à recevoir les commentaires qui aideront à améliorer la structure de compétition de la haute performance vers les Jeux olympiques de 2018.

Les conditions préalables et les critères d'admissibilité des compétitions sont indiquées dans le Bulletin 171A et 171B, qui se trouve sur le site Web de Patinage de vitesse Canada.

Format des compétitions de 2016-2017

1. Compétition à 16 participants (par sexe)

En général, utilisée pour les sélections pour la Coupe du monde d'automne.

Voici le format de cette compétition :

Jour 1 : 1500 m / 500 m

Jour 2 : 1000 m / 1500 m

Jour 3 : 500 m / 1000 m, relais femmes 3000 m, relais hommes 5000 m

I. Placement

Le placement pour la première ronde des premières épreuves de 500 m, de 1000 m et de 1500 m sera fondé sur le classement canadien senior 2015-16 des patineurs pour chacune de ces distances. En cas d'égalité, les patineurs qui ont le meilleur classement générale 2015-16 seront placés plus haut.

Le placement pour la première ronde des deuxièmes épreuves de 500 m, de 1000 m et de 1500 m sera fondé sur la place à l'arrivée des patineurs pour chacune des distances respectives de la première ronde de la compétition en cours et sur leur classement pour la première ronde de ces mêmes distances. Le calcul du placement tiendra compte de la moyenne du classement initial de chaque patineur par distance pour la compétition et de sa place à l'arrivée par distance à la compétition en cours. En cas d'égalité des moyennes, le patineur qui a obtenu le meilleur temps dans la distance concernée à la compétition en cours sera placé plus haut.

Exemple : Si un patineur avait un placement de 4^e au 1500 m pour la compétition et a terminé 8^e à la première épreuve de 1500 m à la compétition en cours, sa moyenne aux fins du classement est de 6. On compare ensuite ce pointage à celui des autres patineurs afin de déterminer le placement final pour la deuxième épreuve du 500 m, du 1000 m et du 1500 m de la compétition.

VEUILLEZ NOTER : Le CHP se réserve le droit d'ajuster le placement pour toutes les compétitions afin d'assurer les conditions de course les plus justes et les plus adéquates possibles pour les athlètes qui n'ont pas de classement senior 2015-16 ou qui n'ont pas été en mesure de participer à toutes les compétitions prises en compte dans le classement actuel.

II. Positions de départ

À la première ronde, c'est le classement des patineurs pour la distance donnée qui déterminera leur position de départ à l'épreuve. Lors de chaque ronde ultérieure, la position sur la ligne de départ sera établie en fonction du temps réalisé à la ronde précédente. Les patineurs seront disposés sur la ligne de départ selon leur temps, de l'intérieur vers l'extérieur de la piste, en commençant par le plus rapide.

III. Format pour l'épreuve de 1500 m

Composition des demi-finales (1500 m)

Demi-finales de 1500 m			
Classement par distance	A	B	C
	1	2	3
	6	5	4
	7	8	9
	12	11	10
	13	14	15
			16

Si le nombre de patineurs au départ est inférieur à 16, le président de comité de la haute performance et/ou son délégué, en consultation avec l'arbitre en chef et le secrétaire de course pour la compétition, déterminera le nombre d'épreuves éliminatoires le plus convenable pour assurer les conditions de course les plus équitables possibles.

Composition des finales (1500 m)

Finale A : 1^{er} et 2^e rangs des demi-finales A, B et C
Finale B : 3^e et 4^e rangs des demi-finales A, B et C
Finale C : Autres patineurs des demi-finales A, B et C

Tel que décrit dans les règles particulières pour les courses (point #1), un athlète pénalisé dans une ronde ne patinera pas dans une prochaine ronde de la même distance.

IV. Format pour les épreuves de 500 m et de 1000 m

Composition des épreuves éliminatoires (500 m et 1000 m)

500 m et 1000 m				
Placement par distance	A	B	C	D
	1	2	3	4
	8	7	6	5
	9	10	11	12
	16	15	14	13

Composition des demi-finales (500 m et 1000 m)

Les deux premiers patineurs de chacune des quatre épreuves éliminatoires seront placés dans les deux premières demi-finales (A et B; les rangs de 1 à 8 et plus bas seront placés en fonction du nombre de patineurs qui se sont qualifiés aux épreuves éliminatoires) selon un classement établi à partir des points de placement de l'ISU obtenus aux épreuves éliminatoires, comme suit :

Rang à la ronde précédente : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e
Points de placement de l'ISU 34 21 13 8 5 3 2 1

	Demi-finales - Catégorie supérieure			
	A	B	C	D
Classement	1	2	9	10
aux quarts	4	3	12	11
de finale	5	6	13	14
	8	7	16	15

En cas d'égalité, les temps réalisés aux épreuves éliminatoires seront pris en compte; le patineur ayant réalisé le temps le plus rapide sera classé en premier et ainsi de suite. Si l'égalité subsiste entre certains patineurs, on procédera à un tirage à pile ou face.

Les autres patineurs restants de chacune des quatre épreuves éliminatoires seront placés dans les deux demi-finales suivantes (C et D; rangs finaux de 9 à 16) selon un classement établi à partir des points de placement de l'ISU obtenus aux épreuves éliminatoires. En cas d'égalité, les temps réalisés aux épreuves éliminatoires seront pris en compte; le patineur ayant réalisé le temps le plus rapide sera classé en premier et ainsi de suite. Si l'égalité subsiste entre certains patineurs, on procédera à un tirage à pile ou face.

Composition des finales (500 m et 1000 m)

- Finale A : Deux premiers patineurs de la demi-finale A et de la demi-finale B
- Finale B : Autres patineurs des demi-finales A et B
- Finale C : Deux premiers patineurs de la demi-finale C et de la demi-finale D
- Finale D : Autres patineurs des demi-finales C et D

V. Composition des équipes de relais

Les équipes de relais seront formées en fonction du classement générale, comme suit :

- Équipe A – 1, 8, 9, 16
- Équipe B – 2, 7, 10, 15
- Équipe C – 3, 6, 11, 14
- Équipe D – 4, 5, 12, 13

Si l'un des patineurs parmi les 16 premiers se retire de la compétition, la course comprendra seulement trois équipes.

VI. Points de classement

Les patineurs gagnent des points de classement aux rondes finales de chaque distance. Exceptionnellement, dans le cas du format de compétition à 16 participants, les patineurs gagnent LA MOITIÉ DES POINTS accordés par distance selon les tableaux de la page 17-18.

Chaque distance sera courue deux fois et les résultats seront combinés avant d'établir le classement pour chaque distance. Si deux (2) athlètes sont à égalité, le patineur qui a obtenu la meilleure place finale dans l'une des autres distances aura la priorité dans le classement individuel.

2. Compétition à 32 participants (par sexe)

(Cette année, ce format sera utilisé au Championnat canadien junior sur courte piste)

Voici le format pour ces compétitions :

Jour 1 – 1500 m

Jour 2 – 500 m

Jour 3 – 1000 m, Final A et B du Super 3000 m ou super 1500 m (s'il s'agit d'une compétition de niveau junior), relais femmes 3000 m, relais hommes 5000 m

I. Placement

Placement pour la première ronde

1500 m

Le placement pour la première ronde de l'épreuve du 1500 m sera déterminé selon l'ordre de priorité suivant :

- Classement atteint au 1500 m aux sélections des coupes du monde d'automne.
- Classement atteint au 1500 m aux qualifications nationales ouvertes
- Tous les autres patineurs seront placés dans l'ordre de leurs temps de qualification combinés respectifs.
(Toute égalité sera brisée par un tirage à pile ou face.)

500 m

Le placement pour la première ronde de l'épreuve du 500 m sera déterminé selon l'ordre de priorité suivant :

- Classement atteint au 500 m aux sélections des coupes du monde d'automne.
- Classement atteint au 500 m aux qualifications nationales ouvertes
- Tous les autres patineurs seront placés dans l'ordre de leurs temps de qualification combinés respectifs.
(Toute égalité sera brisée par un tirage à pile ou face.)

1000 m

Le placement pour la première ronde de l'épreuve de 1000 m sera déterminé selon la somme des points de classement gagnés aux épreuves de 1500 m et de 500 m de la compétition en cours. Toute égalité sera brisée par un tirage à pile ou face.

Placement pour les quarts de finale et les demi-finales

Le placement pour les demi-finales du 1500 m, et pour les quarts de finale et les demi-finales du 500 m et du 1000 m sera déterminé selon un classement établi à partir des points de placement de l'ISU obtenus aux épreuves éliminatoires (pour le 1500 m), ou aux épreuves éliminatoires et aux quarts de finale (pour le 500 m et le 1000 m), tel qu'il est décrit ci-dessous.

Les égalités dans les points de classement seront départagées en se référant au classement et ensuite aux temps réalisés à la ronde précédente. Les patineurs les mieux placés au classement et, parmi les patineurs qui sont à égalité en ce qui concerne les points de classement, ceux qui ont réalisé les temps les plus rapides obtiendront les rangs les plus élevés et ainsi de suite.

Si l'égalité subsiste entre certains patineurs, celui dont le classement initial pour la distance en question est le plus élevé sera classé au rang supérieur et ainsi de suite. Toute égalité subsistant toujours sera brisée par un tirage à pile ou face.

Rang à la ronde précédente : $\frac{1^{\text{er}}}{34}$ $\frac{2^{\text{e}}}{21}$ $\frac{3^{\text{e}}}{13}$ $\frac{4^{\text{e}}}{8}$ $\frac{5^{\text{e}}}{5}$ $\frac{6^{\text{e}}}{3}$ $\frac{7^{\text{e}}}{2}$ $\frac{8^{\text{e}}}{1}$
 Points de placement de l'ISU :

II. Positions de départ

Les positions de départ seront déterminées conformément à la règle 296 de l'ISU. À la première ronde de chaque distance, le préposé aux compétitions déterminera les positions. À chaque ronde ultérieure, les positions sur la ligne de départ seront déterminées en fonction du temps réalisé à la ronde précédente. Les patineurs seront disposés sur la ligne de départ selon leur temps, de l'intérieur vers l'extérieur de la piste, en commençant par le plus rapide.

III. Format pour l'épreuve de 1500 m

Composition des épreuves éliminatoires (1500 m)

		Épreuves éliminatoires - 1500 m					
		A	B	C	D	E	F
Classement par distance	1	2	3	4	5	6	
	12	11	10	9	8	7	
	13	14	15	16	17	18	
	24	23	22	21	20	19	
	25	26	27	28	29	30	
					32	31	

Si le nombre de patineurs au départ est inférieur à 32, le président du comité de la haute performance et/ou son délégué, en consultation avec l'arbitre en chef et le secrétaire de course pour la compétition, déterminera le nombre d'épreuves éliminatoires le plus convenable pour assurer les conditions de course les plus équitables possibles.

Composition des demi-finales (1500 m)

Catégorie supérieure

Les trois premiers patineurs de chacune des six épreuves éliminatoires seront placés dans la catégorie supérieure (rangs finaux de 1 à 18), dans trois demi-finales (A, B et C), tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Catégorie inférieure

Les autres patineurs des six épreuves éliminatoires seront placés dans la catégorie inférieure (rangs finaux de 19 à 32), dans deux demi-finales (D et E), tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Demi-finales - 1500 m						
	Demi-finales Catégorie supérieure			Demi-finales Catégorie inférieure		
	A	B	C	D	E	
Classement à la première ronde	1	2	3	19	20	
	6	5	4	22	21	
	7	8	9	23	24	
	12	11	10	26	25	
	13	14	15	27	28	
	18	17	16	30	29	
				31	32	

Composition des finales (1500 m)

Finale A : 1^{er} et 2^e rangs des demi-finales A, B et C

Finale B : 3^e et 4^e rangs des demi-finales A, B et C

Finale C : Autres patineurs des demi-finales A, B et C

Finale D : 1^{er}, 2^e et 3^e rangs des demi-finales D et E, et le plus rapide parmi les 4^e rangs des demi-finales D et E (sept patineurs)

Finale E : Autres patineurs des demi-finales D et E

IV. Format pour les épreuves de 500 m et de 1000 m

Composition des épreuves éliminatoires (500 m et 1000 m)

Épreuves éliminatoires - 500 m et 1000 m								
Classement par distance	A	B	C	D	E	F	G	H
	1	2	3	4	5	6	7	8
	16	15	14	13	12	11	10	9
	17	18	19	20	21	22	23	24
	32	31	30	29	28	27	26	25

Si le nombre de patineurs au départ est inférieur à 32, le président du comité de la haute performance et/ou son délégué, en consultation avec l'arbitre en chef et le secrétaire de course pour la compétition, déterminera le nombre d'épreuves éliminatoires le plus convenable pour assurer les conditions de course les plus équitables possibles.

Composition des quarts de finale (500 m et 1000 m)

Catégorie supérieure

Les deux premiers patineurs de chacune des huit épreuves éliminatoires seront placés dans la catégorie supérieure (rangs finaux de 1 à 16 et plus bas en fonction du nombre de patineurs qui se sont qualifiés aux épreuves éliminatoires), dans quatre quarts de finale (A, B, C et D), tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Catégorie inférieure

Les autres patineurs des huit épreuves éliminatoires seront placés dans la catégorie inférieure (rangs finaux de 17 à 32), dans quatre quarts de finale (E, F, G et H), tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Quarts de finale - 500 m et 1000m									
	Quarts de finale Catégorie supérieure					Quarts de finale Catégorie inférieure			
	A	B	C	D		E	F	G	H
Classement à la première ronde	1	2	3	4		17	18	19	20
	8	7	6	5		24	23	22	21
	9	10	11	12		25	26	27	28
	16	15	14	13		32	31	30	29

Composition des demi-finales (500 m et 1000 m)

Catégorie supérieure

Les deux premiers patineurs de chacun des quatre quarts de finale de catégorie supérieure seront placés dans les deux premières demi-finales (A et B; rangs finaux de 1 à 8 et plus bas en fonction du nombre de patineurs qui se sont qualifiés aux épreuves éliminatoires), tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Les autres patineurs des quatre quarts de finale de la catégorie supérieure seront placés dans les deux demi-finales suivantes (C et D; rangs finaux de 9 à 16 et plus bas en fonction du nombre de patineurs qui se sont qualifiés aux épreuves éliminatoires et aux quarts de finale), tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Catégorie inférieure

Les deux premiers patineurs de chacun des quatre quarts de finale de la catégorie inférieure seront placés dans les deux premières demi-finales de la catégorie inférieure (E et F; rangs finaux de 17 à 24), tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Les autres patineurs des quatre quarts de finale de la catégorie inférieure seront placés dans les deux dernières demi-finales (G et H; rangs finaux de 25 à 32), tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Demi-finales - 500 m et 1000 m									
	Demi-finales Catégorie supérieure					Demi-finales Catégorie inférieure			
	A	B	C	D		E	F	G	H
Classement aux quarts de finale	1	2	9	10		17	18	25	26
	4	3	12	11		20	19	28	27
	5	6	13	14		21	22	29	30
	8	7	16	15		24	23	32	31

Composition des finales (500 m et 1000 m)

- Finale A : Deux premiers rangs des demi-finales A et B
 Finale B : Autres patineurs des demi-finales A et B
 Finale C : Deux premiers rangs des demi-finales C et D
 Finale D : Autres patineurs des demi-finales C et D
 Finale E : Deux premiers rangs des demi-finales E et F
 Finale F : Autres patineurs des demi-finales E et F
 Finale G : Deux premiers rangs des demi-finales G et H
 Finale H : Autres patineurs des demi-finales G et H

Si la finale D comprend plus de six patineurs, on tiendra une finale D-2 pour les patineurs qui se sont classés en 5^e et 6^e places aux demi-finales C et D. Le but est d'empêcher qu'il y ait trop de patineurs dans la finale D; ce qui pourrait se produire si plusieurs patineurs se sont qualifiés pour la catégorie supérieure aux épreuves éliminatoires et aux quarts de finale. Si l'on tient une finale D-2, les points accordés dans les finales E à H seront ajustés à la baisse, afin de tenir compte des patineurs supplémentaires participant à la finale D-2.

V. Format pour l'épreuve de 3000 m

L'épreuve de 3000 mètres comprendra deux finales. Les patineurs classés de 1 à 8 selon leurs points de placement cumulés après le 1000 m participeront à la finale A. Ceux qui sont classés de la 9^e à la 16^e place selon leurs points de placement cumulés après le 1000 m participeront à la finale B. En cas d'égalité pour la 8^e ou la 16^e place, les patineurs concernés participeront respectivement à la finale A ou à la finale B

Il y aura deux courses intermédiaires pour obtenir des points en prime :

À 19 tours avant la fin de la course, une cloche sonnera indiquant que le premier patineur à traverser la ligne d'arrivée avec 18 tours à faire gagnera 735 points en prime en cas du finale A, ou 176 points en prime en cas du finale B.

À 10 tours avant la fin de la course, une cloche sonnera indiquant que le premier patineur à traverser la ligne d'arrivée avec 9 tours à faire gagnera 735 points en prime en cas du finale A, ou 176 points en prime en cas du finale B.

A la fin de la course, des points seront accordés aux patineurs en fonction de l'ordre dans lequel ils auront fini. Les points en prime seront ajoutés à ces points pour enfin arriver à un classement qui sera le classement final de la distance. Des points de classement seront alloués à chaque patineur selon ce classement.

Afin d'obtenir des renseignements plus détaillés, veuillez consulter la note ci-dessous.

Au cours de l'épreuve de 3000 mètres, si un patineur aspirant à un classement combiné final parmi les quatre premiers pour la compétition est sorti de la course (en raison d'une chute ou d'une obstruction majeure) et que cela entraîne une pénalité à un autre patineur, l'arbitre peut interrompre la course et la recommencer, sans le patineur pénalisé, quel que soit le nombre de tours restants. Si un patineur est pénalisé une fois la course terminée et qu'il est responsable d'une obstruction majeure à l'endroit d'un patineur aspirant à un classement final parmi les trois premiers pour la compétition, l'arbitre peut reprendre la course sans le patineur pénalisé si le patineur qui a subi l'obstruction est toujours en mesure de patiner. Si ce dernier n'est pas en mesure de patiner, la course ne sera pas reprise et les résultats de la course (y compris la pénalité) seront maintenus. Voici le nombre de tours à courir après le nouveau départ, selon le nombre de tours restants au moment où l'arbitre arrête la course :

<u>Nombre de tours restants</u>	<u>Nombre de tours à courir après le nouveau départ</u>
27 – 18	27
18 – 0	18

Si l'arbitre interrompt l'épreuve de 3000 m et qu'à l'interruption, un ou plusieurs patineurs ont une avance d'un tour ou plus sur le peloton, les patineurs qu'ils ont distancés devront effectuer un tour de piste de plus (ou plus) qu'eux. Il en sera de même si le peloton prend une avance d'un tour ou plus sur un ou plusieurs patineurs.

Note : 735 points seront accordés en prime au premier patineur en finale A à croiser la ligne d'arrivée

avec dix-huit tours de piste à faire, et par la suite au premier patineur à croiser la ligne d'arrivée avec neuf tours à faire. Cela constitue le même pourcentage que celui accordé au Championnat du monde de l'ISU (prime de 5 points sur 34 points pour la première place : prime de 735 points sur un 5000 points pour la première place). Pour la finale B, le même pourcentage de points sera accordé en prime au premier patineur à traverser la ligne d'arrivée avec dix-huit tours de piste à faire, et par la suite au premier patineur à traverser la ligne d'arrivée avec 9 tours à faire en fonction des points maximaux disponibles à la finale B (176 points s'il y a 8 patineurs dans la finale A, 158 points s'il y a 9 patineurs dans la finale A).

VI. Format pour le super 1500 m (s'il s'agit d'une compétition de niveau junior)

Le super 1500 m comprendra deux finales. Les patineurs classés de la 1^{ère} à 6^e place selon leurs points de classement cumulés après le 1000 m participeront à la finale A. Ceux qui sont classés de la 7^e à la 12^e place selon leurs points de classement cumulés après le 1000 m participeront à la finale B.

En cas d'égalité pour la 6^e, et 12^e place, les patineurs concernés concourront respectivement dans la finale A, ou la finale B.

Au cours du super 1500 m, si un patineur aspirant à un classement final parmi les quatre premiers pour la compétition est sorti de la course (en raison d'une chute ou d'une obstruction majeure) et que cela entraîne une pénalité à un autre patineur, l'arbitre peut interrompre la course et la recommencer, sans le patineur pénalisé, quel que soit le nombre de tours restants. Si un patineur est pénalisé une fois la course terminée et qu'il est responsable d'une obstruction majeure à l'endroit d'un patineur aspirant à un classement final parmi les quatre premiers pour la compétition, l'arbitre doit reprendre la course sans le patineur pénalisé si le patineur qui a subi l'obstruction est toujours en mesure de patiner. Si ce dernier n'est pas en mesure de patiner, la course ne sera pas reprise et les résultats de la course (y compris la pénalité) seront maintenus. Voici le nombre de tours à courir après le nouveau départ, selon le nombre de tours restants au moment où l'arbitre arrête la course :

<u>Nombre de tours restants</u>	<u>Nombre de tours à courir après le nouveau départ</u>
13,5 – 9,5	13,5
9,5 – 0	9,5

Si l'arbitre interromp le super 1500 m et qu'à l'interruption, un ou plusieurs patineurs ont une avance d'un tour ou plus sur le peloton, les patineurs qu'ils ont distancés devront effectuer un tour de piste de plus (ou plus) qu'eux. Il en sera de même si le peloton prend une avance d'un tour ou plus sur un ou plusieurs patineurs.

VII. Composition des équipes de relais

Les 16 premiers patineurs au classement global seront admissibles pour participer à la course à relais, ou les 12 premiers, si les membres de l'équipe du Championnat du monde junior ont déjà été nommés. Si l'un des 12 premiers patineurs au classement ou des membres de l'équipe du Championnat du monde junior n'est pas en mesure de participer, sa place dans l'équipe de relais

sera comblée par le prochain au classement après la 12^e place.

Les équipes de relais seront formées en fonction du classement, comme suit :

Équipe A – 1, 8, 9, 16

Équipe B – 2, 7, 10, 15

Équipe C – 3, 6, 11, 14

Équipe D – 4, 5, 12, 13

(Si les membres de l'équipe du Championnat du monde junior sont déjà connus, ils formeront l'équipe D)

VIII. Points de classement

Les patineurs gagneront des points de classement à la ronde finale de chaque distance, selon les tableaux aux pages 17-18.

3. Format pour compétition ouverts

Les détails seront annoncés dans le bulletin de la haute performance 171B

4. Règles particulières pour les courses (applicables à toutes les compétitions)

En cas de pénalité, de retrait ou de non-achèvement de la course à cause d'une infraction, les règles suivantes s'appliquent :

1. Un patineur pénalisé durant une course terminera en dernière position de la vague et se verra attribuer les points de placement correspondant à cette position. Ce patineur ne pourra pas participer aux rondes subséquentes de la distance.

Dans le cas d'une ronde non-éliminatoire (compétition de 16/32 participants ou l'épreuve principale du compétition a format ouvert), le patineur sera placé dans la course de final appropriée de la distance, comme s'il avait progressé dans les rondes en dernière place dans chaque course, mais ne sera pas permis de patiner lors de cette finale. Le patineur recevra les points de la dernière place de cette finale. Dans le cas où un patineur participant à une finale est pénalisé lors de celle-ci, il sera classé après les patineurs n'ayant pas été disqualifiés lors de la finale, mais avant les patineurs disqualifiés lors des rondes précédentes n'y participant pas.

Dans le cas d'une ronde éliminatoire (le repêchage du format ouvert) le patineur sera placé dans la finale selon sa classification dans la distance, mais ne pourra y participer, et recevra les points du dernier de cette finale. Dans le cas où un patineur participant à une finale est pénalisé lors de celle-ci, il sera classé après les patineurs n'ayant pas été

disqualifiés lors de la finale, mais avant les patineurs disqualifiés lors des rondes précédentes n'y participant pas.

2. Les patineurs qui abandonnent avant une course se verront attribuer la dernière place pour cette course, derrière les patineurs qui n'ont pas fini la course en raison d'une infraction ou d'une pénalité, et recevront les points de placement correspondants selon les résultats finaux pour cette distance.
3. Les patineurs qui se retirent avant l'épreuve ne recevront pas de points de placement pour cette épreuve et le placement pour celle-ci sera ajusté.
4. Les patineurs qui ont droit de participer au Super 3000 m / Super 1500 m mais qui ne patinent pas recevront des points de placement seulement si ils ont été retirés par un membre du personnel médical de la compétition.
5. Les patineurs qui se retirent en raison d'une maladie ou d'une blessure conservent le droit de participer à toute autre épreuve de la même compétition.
6. Un patineur qui n'a pas terminé une course à cause d'une infraction d'un autre patineur sera classé avant tout patineur pénalisé pour la course en question.
7. Un patineur qui ne termine pas une course n'a pas le droit de participer à la ronde suivante de l'épreuve, à moins que sa participation soit justifiée en vertu des procédures de l'ISU pour la Coupe du monde ou des exceptions aux règles particulières indiquées aux points 8 et/ou 9.
8. Lorsqu'un patineur n'est pas en mesure de terminer une course à cause d'une chute, l'arbitre peut décider de faire passer ce patineur à la prochaine ronde ou de l'autoriser à reprendre la course, afin d'assurer la plus grande équité possible dans l'attribution des points de classement finaux.
9. Lorsqu'un patineur n'est pas en mesure de terminer une course à cause d'une défectuosité ou d'un bris d'équipement pendant la course, la situation doit être signalée à l'arbitre et vérifiée par ce dernier immédiatement après la course au cours de laquelle le bris d'équipement s'est produit. Le patineur sera placé dans la catégorie inférieure de la ronde suivante et sera autorisé à continuer de participer à l'épreuve.
10. Toute qualification pour la ronde suivante sera effectuée en conformité avec les procédures de la Coupe du monde de l'ISU. En résumé, les patineurs qualifiés pour la ronde suivante recevront des points de classement en fonction de leur rang à l'arrivée de la course à laquelle ils se sont qualifiés. Leur placement pour la ronde suivante sera établi en fonction de ces points. Les patineurs qualifiés pour la ronde suivante ne seront pas classés dans un ordre prédéterminé; c'est plutôt leur classement après la ronde qui se termine qui déterminera dans quelle course ils seront placés à la ronde suivante.
11. Sauf pour les championnats junior et championnats senior : des vagues de deux patineurs ou moins ne courront pas – les patineurs qui se sont qualifiés pour la vague auront tous la première place dans la course.

5. Points au classement canadien

Les points au classement canadien sont attribués selon le classement final par distance de chaque compétition. Les points au classement canadien serviront à sélectionner les équipes pour les compétitions et à déterminer le classement de fin de saison pour la sélection des patineurs pour l'équipe nationale et l'équipe de développement pour la saison suivante. Le rang final pour une distance particulière est déterminé en fonction de la finale à laquelle le patineur participe et de sa place à l'arrivée de cette finale.

Si une finale de 500 m ou de 1000 m compte plus de quatre patineurs ou qu'une finale de 1500 m en compte plus de six, les points de classement de la 5^e place, de la 6^e place et ainsi de suite correspondront aux points de classement de la 1^{ère} place, de la 2^e place et ainsi de suite de la finale suivante. Ensuite, les autres points de classement seront ajustés en conséquence.

Points au classement canadien pour les épreuves de 1500m, 500m et 1000m

Rank	Points
1	10000
2	8000
3	6400
4	5120
5	4096
6	3277
7	2949
8	2654
9	2389
10	2150
11	1935
12	1741
13	1567
14	1411
15	1269
16	1143
17	1028
18	925
19	833
20	750
21	675
22	607
23	546
24	492
25	443
26	398

Rank	Points
27	359
28	323
29	290
30	261
31	235
32	212
33	191
34	171
35	154
36	139
37	125
38	113
39	101
40	91
41	82
42	74
43	66
44	60
45	54
46	48
47	44
48	39
49	35
50	32
51	29
52	26

Rank	Points
53	23
54	21
55	19
56	17
57	15
58	14
59	12
60	11
61	10
62	9
63	8
64	7
65	7
66	6
67	5
68	5
69	4
70	4
71	3
72	3
73	3
74	3
75	2
76	2

Points au classement canadien pour l'épreuve de 3000 m

Rang	Complet
1	5000
2	4000
3	3200
4	2560
5	2048
6	1639
7	1475
8	1327
9	1195
10	1075
11	968
12	871
13	784
14	706
15	635
16	572

Approuvé par le comité de la haute performance courte piste le 1 août 2016